Trente-deuxième Année. — N° 138 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 18 MAI 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 17 MAI 1887

LE CONFLIT

C'est aujourd'hui que se livrera à la Chambre la bataille dont M. Goblet ne peut sortir que diminué, même si, par suite d'un revirement inattendu, la Chambre lui donnait une majorité.

Le rapport de M. Pelletan emprunte à sa modération relative une force et une énergie qu'il est bon de mettre en lumière. Tout en faisant remarquer qu'une réforme financière est nécessaire, M. Pelletan constate qu'il faut renoncer à la formule : « Ni emprunt, ni impôt. » Du reste, parmi les membres de la gauche, il n'est personne, maintenant, qui entrevoie la réalisation possible des promesses de M. de Freycinet.

Il faut que les contribuables en prennent leur parti. Que le ministère survive à la journée d'aujourd'hui ou succombe, on peut s'attendre à un nouvel emprunt ou à de nouveaux impôts.

Enfin, M. Pelletan a replacé la question de la préparation du budget sur son véritable terrain et reproché à M. Goblet d'une façon assez vive, de s'être déchargé sur la commission du soin de préparer une loi de finances pour 1888.

Ce rapport a été adopté par 21 voix contre 4 et 7 abstentions, et, quand son auteur est venu le déposer sur le bureau de la Chambre, lecture immédiate en a été demandée. Après cette lecture, qui dispense de la distribution, M. Goblet ayant réclamé pour que la discussion ait lieu le plus tôt possible, elle a été fixée à aujourd'hui. Il y a, au surplus, de toutes parts, un désir général d'en finir.

On ne parle plus guère de la recherche de moyens pacifiques, et le *Temps* lui-même semble avoir renoncé à marier la république de Venise avec le grand Turc. La chute du ministère paraît si probable que le *Rappel* lui-même, quoique menacé dans la personne de M. Lockroy, envisage mélancoliquement l'éventualité du retour de M. de Freycinet.

« Donc, la fin de mai, dit-il, du mois » du muguet et des révolutions parlementaires, verra M. de Freycinet une fois » de plus premier ministre. A dire toute » ma pensée, les raisons qu'a la Chambre » de redonner sa confiance à cet homme » politique me paraissent juste égales à » celles qu'elle avait, il y a 6 mois de la » lui retirer. »

« L'habile et fin délégué à la guerre de » 1871 me prendrait pour un mauvais » plaisant si je souhaite à sa future admi» nistration longue vie et durée. Je me con» tenterai de répéter ce mot d'un épicier » de mes amis, qui, ce jour-là, a atteint à » la haute philosophie : « Si j'appliquais » à mon petit commerce les procédés de » nos hommes politiques appliquent à ces » bagatelles qui sont la diplomatie, l'ar» mée, les finances, la science, l'industrie, » l'agriculture française, il y a belle lu» rette que j'aurais déposé mon bilan. » Ainsi parle le *Rappel*. Ce n'est point de l'enthousiasme, sans doute, mais c'est tout au moins de la résignation.

Le ministre de la guerre vient de prendre un arrêté en vertu duquel « tous les lieutenants de cavalerie proposés pour l'avancement seront astreints à suivre l'Ecole de cavalerie de Saumur, et la liste de classement de sortie formera, à elle seule, le tableau d'avancement, au choix, au grade de capitaine. »

Le but que l'on se propose est de faire disparaître le dualisme résultant du double tableau d'avancement établi à la sortie de l'Ecole et par les commissions régionales de classement.

Cependant les lieutenants proposés pour faits de guerre ou présentés pour le grade de capitaine trésorier ou de capitaine d'habillement, seront exemptés des épreuves de l'Ecole.

Incontestablement, il faut que les officiers de la cavalerie soient de bons et solides cavaliers, mais les exercices de haute école qui ont rendu célèbre le manège de Saumur, ont peut être un caractère plus brillant et plus équestre que pratique militaire.

Les longues négociations entamées à Constantinople au sujet de l'Egypte, à la suite de la démission de M. Drummond Wolf, ont enfin abouti, si l'on en croit une note communiquée à l'agence Havas, à une sorte de protocole qui devra être soumis à l'approbation des puissances.

D'après ce document, les limites de l'Egypte demeurent telles qu'elles avaient été réglées par les anciens firmans, ce qui ne saurait s'accorder avec l'occupation de Massouah par les Italiens ; — le Canal de Suez est neutralisé ; — les Anglais évacueront l'Egypte dans le délai de trois ans ; — l'inviolabilité du territoire égyptien sera garantie par les puissances ; — les capitulations seront remaniées, particulièrement en ce qui concerne la presse et les quarantaines.

Ces conditions sont acceptables en principe mais tout gît dans la manière de les interpréter. En tout cas, elles donneront du travail à la diplomatie, avant de devenir un instrument qui réunisse l'adhésion de toutes les puissances signataires du traité de Berlin.

Quand, il y a quelques jours, il fut question, en Angleterre, de l'évacuation de l'Egypte dans le délai de cinq ans, il y eut une explosion d'indignation. L'acceptation du délai de trois ans est susceptible de compromettre l'existence du ministère, car elle mettra en ébullition les éléments turbulents du torysme.

La question irlandaise va perdre de son instance, et, l'axe de l'opinion publique pourrait bien être déplacé sous le commun effort des chauvins de tous les partis.

LE RAPPORT PELLETAN

A LA CHAMBRE

Paris, 17 mai.

Quand M. Pelletan a paru lundi, à la tribune de la Chambre, avec son rapport, tout le monde a crié : Lisez ! Lisez ! Et il a lu pendant trois quarts d'heure.

Je ne crois pas utile d'analyser longuement cet exposé que les adversaires du cabinet n'ont pas trouvé assez agressif, et que ses partisans qualifient de réquisitoire. L'auteur a réuni à tous les arguments dont on nous rebat les oreilles depuis quinze jours et même depuis six semaines, la nécessité de faire des économies, en évitant, si faire se peut, les emprunts et les impôts. On n'y peut arriver qu'au moyen de larges réformes dont l'initiative appartient de droit au gouvernement. Celles qu'il a proposées ressemblent à autant de plaisanteries.

Ce n'est pas la Commission qui peut se promener dans les ministères pour y pratiquer les coupures indispensables. Ce sont les ministres eux-mêmes qui doivent opérer courageusement, et de leur propre main, ces difficiles amputations. La Commission les y a invités, ils sont restés sourds à ses prières ; il faut maintenant que la Chambre commande !... etc., etc.

Le morceau capital de ce rapport est un tableau très réussi dans lequel M. Camille Pelletan s'est attaché à peindre l'état actuel de nos finances. On peut sans inconvénient le détacher de l'ensemble :

M. CAMILLE PELLETAN. — Nous vous demandons de prendre une résolution dont nous ne nous dissimulons ni la gravité ni le caractère exceptionnel. Nous avons la confiance de remplir un devoir auquel nous ne pouvons pas nous soustraire. Vous le comprendrez assurément, après avoir pesé les motifs qui nous ont déterminés.

» Vous connaissez la nature particulière des conditions dans lesquelles nous avons reçu la tâche d'examiner le budget : Vous l'avez marqué vous-mêmes, par la procédure inaugurée pour notre nomination. Nous n'avions pas seulement à accomplir la besogne ordinaire de nos prédécesseurs : l'heure présente exigeait plus.

» Par des raisons dont l'esprit de parti cherche vainement à se faire une arme, car l'on y retrouve les fautes accumulées de tous les régimes, et aussi par suite de nécessités nouvelles, surtout des besoins toujours grandissants d'outillages modernes sous lesquels fléchissent à la fin des finances de toute l'Europe, nous sommes arrivés à un état de choses qui appelle des remèdes efficaces ; un budget ordinaire qui depuis quelques années, atteint un chiffre jusque là inconnu dans le monde ; une dette qui dévore une part énorme de nos ressources ; des emprnts qui, chaque année, ajoutent au fardeau de l'avenir ; tout cela insuffisant pour couvrir complètement nos charges actuelles ; et les dépenses s'étendent d'année en année par cette végétation spontanée qui travaille sans cesse à les accroître tant qu'on n'y porte pas une main résolue ; telle est la situation, qui, d'un commun accord, impose au Parlement l'obligation, non seulement d'examiner attentivement la loi des finances de cette année, mais d'entreprendre sans hésitation une véritable réforme budgétaire.

» Nous ne pouvions oublier que cette réforme se présente non seulement avec un caractère supérieur de nécessité financière, mais encore avec une portée politique prépondérante ; qu'entre tant de réformes sur lesquelles on diffère d'avis, elle apparaît comme désignée pour réunir toutes fractions de la démocratie dans une pensée et dans une œuvre commune, que les élections dernières, le cri persistant de l'opinion, les déclarations et les promesses de tous les ministères en ont fait le mandat incontesté de cette Chambre ; qu'enfin les péripéties traversées par la dernière loi de finances ont donné à celle-ci une signification décisive pour l'accomplissement de ce mandat ; ce serait trop de deux budgets d'attente : le second risquerait de n'être plus qu'un budget de déception. »

Voilà qui est réconfortant ! Si les conservateurs, reprenant les aveux de M. Camille Pelletan, s'en armaient dans leurs professions de foi ou dans leurs journaux, on crierait à la calomnie. « Les dépenses s'étendent d'année en année par une végétation spontanée qui travaille sans cesse à les accroître ! » Nous ne le lui faisons pas dire. Quant aux conclusions de la Commission du budget, elles ont la noble simplicité d'un coup droit :

« La Chambre,

» Considérat que les économies introduites dans le projet de budget de l'exercice 1889 sont insuffisants, invite le gouvernement à lui soumettre de nouvelles propositions. »

C'est la motion de défiance dans toute sa beauté.

Pendant cette longue lecture de M. Camille Pelletan, on eût entendu une mouche voler, et ce silence n'a été interrompu à aucun moment ni par des bravos ni par des murmures. On eût dit que la Chambre s'était interdit toute approbation ou toute critique préventive. Dire que le rapport a été accueilli froidement, c'est aller beaucoup trop loin, et les personnes que cela intéresse auraient tort de s'y fier ; il n'a pas été accueilli avec froideur, il a été reçu avec calme ; pour mieux dire, il n'a pas été accueilli, il a été écouté. La consigne était évidemment de ne pas manifester, et ce grand sang-froid qu'a montré la Chambre pourrait être considéré aussi bien comme le signe d'une volonté arrêtée, que comme le symptôme d'une perplexité indéfinie.

Suivant sa coutume, le président du conseil a fait blanc de son épée, et quand il s'est agi de fixer le jour de la bataille, pour un peu il aurait crié : tout de suite ! Il a dit : demain ! ce qui trahit déjà chez lui un grand besoin d'en finir vite avec cette redoutable épreuve. On parie pour lui et pour la commission à égalité.

A TRAVERS LES JOURNAUX

M. Thompson apprécie, en ces termes, le rapport Pelletan, dans la *République française* :

» Examinant la situation d'un rapporteur qui entreprend dans les bureaux du ministère, non plus seulement pour contrôler, mais pour entreprendre personnellement une œuvre de réforme, M. Camille Pelletan le montre se faisant rendre compte de la besogne de chaque bureau, se prononçant sur l'organisation du travail, prenant en mains toutes les pièces administratives, et il dit :

« Est-ce un rapporteur du budget ou un ministre ? » et n'est-ce pas éprouver une étrange surprise que » d'entendre les partisans les plus ombrageux, d'ha» bitude, du régime parlementaire, recommander un » état de choses où chaque membre du cabinet aurait » à côté de lui, non pas un contrôleur de ses dépen» ses, mais une sorte de commissaire extraordinaire » du Parlement réformant son administration sous » ses yeux ? Oui, ce serait un ministre, mais un mi» nistre impuissant. »

» Et, avec une grande force d'argumentation, l'honorable député de l'extrême-gauche établit que l'on ne méconnaît pas impunément les règles d'un gouvernement de discussion.

» L'œuvre de la réforme budgétaire, réclamée en première ligne par l'opinion publique, ne saurait être menée à bien en dehors de ceux qui ont la responsabilité du pouvoir et auxquels la démocratie, par l'intermédiaire de ses représentants, a confié tous les moyens d'action.

« M. Camille Pelletan constate que ce qu'on demande à la commission actuelle, c'est de se replacer dans les conditions de la dernière commission du budget. Pour son compte, elle refuse de préparer un nouveau budget d'attente.

La Chambre, de son coté, a un parti à prendre, et c'est aujourd'hui qu'elle doit faire connaître sa décision.

» Dans quelques mois, il serait trop tard. Elle pourrait voter des formules plus ou moins retentissantes ; il lui serait impossible, aux derniers jours de l'année, de réaliser les économies indispensables.

» A la Chambre de voir si elle veut préparer cet avortement, si elle entend manquer ainsi à ses promesses et, en votant cette fois encore un budget provisoire, jouer, elle aussi, le rôle d'une assemblée d'attente.

M. Henri Rochefort dit dans l'*Intransigeant* :

« Comme le fait parfaitement observer M. Pelletan, le cabinet, en arrivant au pouvoir, restreignait son mandat à deux points nettement indiqués : la réforme budgétaire, la réforme administrative.

» On n'a pas réformé le budget, et si l'on réforme jamais l'administration, ce sera pour augmenter le nombre et les attributions des sous-préfets, dont la Chambre a voté la suppression.

» Pris ainsi en flagrant délit de manquement à son programme, le ministère va-t-il payer de sa chute ses étranges procédés économiques et financiers ? Il est assez difficile d'établir sur la journée d'aujourd'hui un pronostic vraisemblable.

» La Chambre, qui manque volontiers d'opinion, attend que quelque orateur écouté lui en fabrique une. Elle la prendra toute faite de ses mains et criera soit : « Vive Goblet ! » soit : « A bas Goblet ! »

» Entre nous, il est excessivement probable que s'il est facile de trouver d'autres ministres, il sera plus malaisé de retrouver notre argent. On nous dira :

» Vous savez, ce n'est plus Dauphin, c'est Rouvier » qui est ministre des finances. »

» Et si l'on s'informe de ce que nous pourrons gagner à cette modification, on répondra forcément :

» Rien du tout. Le ministre est changé, c'est vrai ; mais le déficit est toujours le même.

M. Paul de Cassagnac, s'exprime ainsi dans l'*Autorité* :

« Le rapporteur nous fait l'effet d'un monsieur qui, après avoir inventorié le palais le plus féériquement luxueux, ne trouverait à y supprimer comme dépenses, que des bouts de chandelle ou les vieux croûtons tombés sous la table.

» Non. Si vous voulez économiser sérieusement, efficacement, ce n'est pas sur des vétilles, sur des riens qu'il faut faire porter la grande réforme, c'est sur les dépenses inutiles, sur les gaspillages, sur les prodigalités.

» Le remède qu'on n'applique pas directement au mal, n'est pas un remède.

» A part ces observations, nous nous associons à la conclusion du rapport, et nous demandons énergiquement, avec toute la France honnête, qu'on essaie loyalement, et par des mesures vraiment patriotiques, de relever la fortune de la France, au plutôt, au plus vite.

» Il le faut, si nous voulons rendre l'existence possible à l'intérieur et consolider notre sécurité vis-à-vis de l'étranger.

» Mais vous ne nous parlez pas du ministère, me direz-vous ?

» C'est vrai. Je l'ai oublié, et tous à Droite ont fait comme moi.

» Nous ne nous occupons dans cette grave circonstance que des intérêts vitaux du pays, et tant pis pour le Ministère s'il persiste à s'en séparer ! »

LES GRÈVES EN BELGIQUE

A CHARLEROI

Nous lisons dans la *Gazette de Charleroi* d'hier, lundi :

« Pas de nouvelles alarmantes dans la journée de dimanche. Le bataillon du 3e de ligne est resté consigné et les brigades de gendarmerie des environs ont été renforcées par des hommes de Bruxelles.

» A Dampremy, il y a eu un meeting au cours duquel on a fortement hué les citoyens Maheu et Van Loo de Bruxelles, qui avaient l'air de blâmer la grève générale.

» Ce matin, le travail n'est pas repris au Boubier, au puits n° 10 du Trieu-kaisin, les ouvriers sont descendus puis se sont fait remonter et sont rentrés chez eux.

A LA LOUVIÈRE

La Louvière, 16 mai. — C'est aujourd'hui qu'éclate la grève depuis si longtemps annoncée. Le travail a cessé déjà dans un certain nombre de charbonnages du Centre, notamment aux charbonnages de Sars-Longchamps et Bouvy, à La Louvière, aux charbonnages de Bois du Luc et de Braquegnies. Dans les autres charbonnages on travaille avec des effectifs réduits et on s'attend à la grève complète pour ce soir ou pour demain.

Le gouvernement a pris des mesures pour parer à toutes les éventualités. Il y a de nombreux détachements de gendarmerie disséminés dans toutes les communes du Centre, un bataillon du 2e chasseurs à pied est arrivé de Mons à La Louvière cette nuit à 3 heures du matin. Il tiendra provisoirement garnison à La Louvière.

On annonce en ce moment partout une proclamation de M. le gouverneur de la province conçue dans les termes suivants :

« *Le gouverneur de la province de Hainaut*

» AUX OUVRIERS

» Alors que l'on signale une certaine reprise dans le mouvement industriel et que le travail ne fait pas défaut, des meneurs cherchent de nouveau à fomenter la grève et ne lui assignent même pas de motifs.

» Sans souci des misères qu'elle entraînerait pour la classe ouvrière, ils voudraient l'imposer par la menace et la violence.

» Ces manœuvres seront rigoureusement poursuivies et le bon sens de nos populations ouvrières les rendra sourdes à de coupables suggestions.

» Elles peuvent compter sur l'intervention énergique et efficace de l'autorité. Quoi qu'il arrive, l'ordre, la tranquillité publique et le respect de la liberté du travail seront assurés et maintenus.

» LE DUC D'URSEL. »

La situation est en ce moment très calme. Les grévistes restent chez eux et rien ne fait prévoir que l'ordre sera troublé. Il y a, cet après-dîner, meeting à Jolimont.

***

Le *Peuple* annonce que la grève s'étend dans de nombreux charbonnages, notamment à La Louvière, Sars-Longchamps, Houssu, Bouvy, Redemont.

Suivant le *Peuple*, il y aurait 10,000 grévistes.

Le drapeau rouge à Braine-le-Comte

Voici des détails sur les troubles qui ont eu lieu dimanche, à Braine-le-Comte. Les auteurs des troubles sont des socialistes bruxellois, qui malgré l'interdiction, ont voulu manifester révolutionnairement avec drapeaux rouges.

Jusque 1 h. 33 Braine avait été d'un calme absolu ; à ce moment est arrivé un train de socialistes bruxellois.

Tous se groupent devant la gare, sortent les drapeaux rouges et se forment en cortège, les citoyennes socialistes de Bruxelles en tête, très excitées.

La police et la gendarmerie ont cru devoir les laisser faire.

Le cortège comptant 7 à 800 individus est entré en ville en chantant la *Marseillaise* et la *Carmagnole*.

Il s'est arrêté au salon de la *Concorde*, lieu de réunion de la Ligue ouvrière. Un meeting a eu lieu ; plusieurs orateurs ont protesté contre les mesures prises par l'industriel Rolin, qui interdit à ses ouvriers de faire partie des ligues socialistes.

Pendant ce temps, un train débarquait à la gare une centaine de socialistes houilleurs et carriers du Centre. Ceux-ci, moins bruyants que les socialistes bruxellois, se sont rendus au local sans faire entendre le moindre cri.

Le meeting terminé, le cortège se reforma, grossi de beaucoup de gens venus sans aucun insigne à la boutonnière. Il a parcouru les rues principales, toujours chantant, les vésuviennes bruxelloises ouvrant la marche. On s'arrêtait devant les cabarets qui arboraient le drapeau rouge.

Une bagarre se produisit sur la place de la Station, la police voulut saisir un drapeau rouge et les socialistes se mirent en insurrection.

Leur cortège avait traversé toute la ville sans exciter autre chose que de la curiosité. Mais arrivé place de la Station, des cris de « A bas Rolin » se font entendre devant la demeure et l'usine de l'industriel. Le commissaire de police s'avance et veut saisir le drapeau rouge d'une des ligues de Bruxelles ; les manifestants le défendent et entourent le commissaire. Celui-ci tire alors un revolver de sa poche et le braque sur eux ; des huées se font entendre.

La scène n'a pas d'abord d'autres suites. La foule s'éloigne tumultueuse, et va se masser devant le salon de la *Concorde*.

Quelques minutes après arrivent une douzaine de gendarmes à cheval. Ils se portent au bout de la rue. Devant eux se tient le garde-champêtre à cheval. Les gendarmes s'avancent lentement d'abord. Des huées éclatent.

Ils font une charge au trot. Un ouvrier reçoit un coup de sabre qui lui fend la figure : il tombe. Les socialistes, devant la charge, se sauvent, entrent dans les maisons, s'écrasent contre les murs. Des cris de terreur sont poussés par les vésuviennes.

Les gendarmes, toujours hués par les socialistes, continuent leur trot jusqu'à la gare.

Le blessé est relevé et conduit au local de la Ligue socialiste. C'est un nommé André, de Henripont. On vient de le reconduire chez lui, la tête bandée.

A 3 h. 45, une trentaine de gendarmes à cheval reviennent de la gare, deux par deux, sabre au clair. Devant eux marchent le commissaire d'arrondissement, M. Ansiau, les échevins Botmanne et Neumann, le conseiller Beguin et le commissaire de police.

Les socialistes poussent de nouvelles huées. Devant le local, les échevins somment les socialistes d'enlever le drapeau rouge : ce qui est fait au bout de quelques instants. Les gendarmes se retirent.

Les groupes de manifestants se dispersent et tous les drapeaux rouges ont disparu. La plupart des volets des maisons sont fermés.

A 5 heures, la ville a repris, si pas sa physionomie tranquille de tous les jours, son animation des après-midi de marché et de fête ; les manifestants étaient partis pour la plupart. Les socialistes du centre, vers quatre heures et demie ; les Bruxellois, par le train de 5 heures 22.

On dit que le blessé n'inspire pas grande inquiétude. Mais c'est un pauvre diable, étranger à tout mouvement politique, père de cinq enfants, qui assistait à la scène en simple curieux.

Il paraît que le docteur Delvallée, qui est aussi conseiller provincial et conseiller communal, était entouré de Brainois qui lui demandaient des nouvelles du blessé qu'il a soigné. Ce docteur, après avoir rassuré ceux qui l'interrogeaient, aurait protesté contre la charge faite par les gendarmes et aurait porté plainte.

***

Mons, 16 mai. — A Sars-Longchamps, il y a 2000 grévistes, à Rademont tous les ouvriers chôment, une grande agitation règne dans le village. Jusqu'à présent aucun acte de violence n'a été commis. Un bataillon de troupes part pour Morlanwetz.

Bruxelles, 16 mai. — Une dépêche reçue à midi au ministère de l'intérieur évalue à 2,000 le nombre des grévistes. Aucun incident ne s'est produit jusqu'à présent dans les localités en grève. De nombreuses garnisons de province sont consignées en prévision des événements, le service des trains est organisé de façon à pouvoir transporter 5,000 hommes en quelques heures sur les points menacés.

Beaucoup d'industriels du Hainaut sont venus à Bruxelles demander l'envoi des troupes. Le *Peuple* dit qu'on a tenté de faire sauter avec de la dynamite le pont de la Baume à Binche.

Anseele, le chef des socialistes de Gand et adversaire de la grève générale, est parti pour le Centre, afin de prêcher le calme aux mineurs.

M. Wolders, autre chef socialiste termine ainsi son article dans le *Peuple* :

« Nous espérons que la voix de la raison sera plus forte que celle de la colère et de la souffrance. »

LETTRE DE PARIS

(*D'un correspondant spécial*)

Paris, 16 mai.

Hier, ont eu lieu les ballottages relatifs aux élections municipales du 8 mai. Le premier tour avait donné les résultats suivants : 31 ballottages, 31 radicaux autonomistes, 5 socialistes révolutionnaires, 3 républicains anti-autonomistes, 10 conservateurs. Le scrutin de ballottage donne les résultats suivants : 13 radicaux autonomistes, 6 socialistes révolutionnaires, 11 républicains anti-autonomistes, 1 conservateur.

Or, l'ancien conseil municipal de Paris se composait de 44 radicaux autonomistes, de 4 socialistes révolutionnaires, de 22 républicains anti-autonomistes et de 10 conservateurs. Le nouveau conseil comprendra 44 radicaux autonomistes, 11 socialistes revolutionnaires (9 possibilistes et 2 blanquistes), 14 républicains anti-autonomistes et 11 conservateurs.

Les radicaux autonomistes ont donc conservé leurs positions, les socialistes révolutionnaires ont gagné 7 sièges, les conservateurs 1. Les républicains anti-autonomistes ont perdu 8 sièges. Il semble donc que les parties intermédiaires, à Paris, sont en voie de décroissance. Les situations, par conséquent, deviennent de plus en plus tranchées. Si ce mouvement continue, dans trois ans, la lutte sera presque exclusivement entre les conservateurs et les révolutionnaires.

Dans les ballottages destinés à compléter le conseil général de la Seine, deux radicaux ont été élus.

Quant à l'élection sénatoriale du Cher, où M. Pauliat, candidat radical a été élu, au 3e tour, par 348 voix contre M. de Vaguë, conservateur, qui en a obtenu 334, c'est l'appui des voix du parti socialiste révolutionnaire qui, au premier tour, s'étaient portées sur M. Félix Pyat, qui a déterminé le triomphe du candidat radical.

Le *Cri du Peuple*, qui publie le discours prononcé hier, à Bourges, par M. Félix Pyat, dans une réunion de délégués sénatoriaux, oublie d'ajouter par suite de quels motifs les partisans de M. Félix Pyat ont cru devoir, au 3e tour, voter avec les radicaux, leurs ennemis déclarés. Le discours de M. Félix Pyat est, d'ailleurs, des plus curieux. En voici la conclusion : Après avoir représenté le

---

BOURSE DE PARIS

du mardi 17 mai

(*par voie télégraphique et par FIL SPÉCIAL*)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
80 45	3 0/0	80 25	80 17	80 12
83 60	4 0/0 amortissable	83 75	83 50	83 50
108 17	4 1/2 1883	108 05	108 05	108 05
56 25	3 0/0 Portugais	56 3/4	.. ..	56 11/16
98 15	Italien 5 0/0	97 90	97 95	97 97
65 13/16	Extérieure 4 0/0	65 11/16	65 1/2	65 5/32
82 1/16	Hongrois 4 0/0	81 3/4	.. ..	81 13/16
367 25	Egypte 6 0/0	374 ..	373 75	374 ..
13 99	Turc 4 0/0	13 80	13 85	13 80
517 ..	Obligations du Trésor.	... ..	... ..	517 ..
99 60	Russe 1879 5 0/0	... ..	... ..	99 40
522 ..	Bons de liquidation 5 0/0	... ..	... ..	521 ..
	Sociétés de Crédit			
4125 ..	Banque de France	... ..	... ..	... ..
456 50	Banque d'Escompte	457 50	... ..	457 50
715 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	710 ..	710 ..	708 75
407 50	Banque Parisienne	... ..	... ..	405 ..
1365 ..	Crédit Foncier	1365 75	1363 75	1363 75
... ..	Crédit Mobilier	... ..	202 65	... ..
547 50	Crédit Lyonnais	545 ..	543 75	543 75
455 ..	Société générale	... ..	... ..	455 ..
465 ..	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	... ..	465 ..	460 ..
506 25	Banque Ottomane	505 ..	506 25	506 25
.. ..	Cred. Mobilier Espagn.	.. ..	110 ..	.. ..
	Chem. de f. Franc.			
... ..	Nord ..... act.	... ..	1522 50	1517 50
1222 50	Paris-Lyon-Médit. »	1222 50	1222 50	1220 ..
775 ..	P.S.L. ..... »	... ..	775 ..	770 ..
860 ..	Ouest ..... »	... ..	860	855 ..
1290 ..	Orléans ..... »	... ..	1290 50	1290 ..
1150 ..	Midi ..... »	... ..	... ..	1150 ..
	Chem. de f. Etrang.			
455 ..	Autrichiens	452 50	452 50	451 25
176 25	Lombards	175 ..	172 50	173 75
301 25	Saragosse	300 ..	300 ..	300 ..
	Sociétés diverses			
2011 25	Suez	2018 75	2002 50	2006 25
1347 50	Gaz Parisien	... ..	... ..	1342 50
685	Voitures	... ..	... ..	680 ..
1127 50	Omnibus	... ..	... ..	1127 50
210 ..	Rio-Tinto	210 ..	210 ..	210 ..
398 75	Panama	400 ..	... ..	400 ..
	Obligat. Foncières			
510 ..	Foncières 500 4 0/0	... ..	... ..	515 ..
101 50	» 10e 4 0/0	... ..	... ..	102 50
389 ..	» 500 f. 3 0/0	... ..	... ..	389 ..
510 ..	» 4 0/0 1863	... ..	... ..	515 ..
478 ..	» commun. 3 0/0	... ..	... ..	477 50
367 50	» 1877 3 0/0	... ..	... ..	375 ..
479 ..	» com. 1879 3 0/0	... ..	... ..	473 ..
465 ..	» 1879 3 0/0	... ..	... ..	473 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
400 ..	Nord	... ..	399 50	400 ..
385 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	... ..	386 50	382 50
283 50	E.S.L. 3 0/0	... ..	... ..	282 50
357 75	Ouest 3 0/0	... ..	... ..	357 75
399 ..	Orléans	... ..	... ..	399 50
389 50	Midi 3 0/0	... ..	... ..	389 25
... ..	Nord-Est	... ..	... ..	... ..
620 ..	Bône-Guelma	... ..	... ..	620 ..
	Obligat. des Villes			
525 ..	Paris 1855-1859	... ..	... ..	520 ..
521 ..	— 1865	... ..	... ..	520 ..
407 50	— 1869	... ..	... ..	405 50
395 ..	— 1871	... ..	... ..	394 75
512 50	— 1875	... ..	... ..	512 ..
512 50	— 1876	... ..	... ..	513 ..
381 ..	Marseille	... ..	... ..	382 ..
102 25	Bordeaux	... ..	... ..	102 25
97 50	Lyon	... ..	... ..	98 ..
104 50	Lille	... ..	... ..	104 25
46 50	Roubaix-Tourcoing	... ..	... ..	46 50
	Obligations div.			
260 75	Départem. de la Seine.	... ..	... ..	262 ..
... ..	Gaz de Paris	... ..	... ..	... ..
... ..	Suez	... ..	... ..	... ..
420 ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	... ..	... ..	420 ..

BOURSE DE LILLE

du mardi 17 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.		Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	... ..	... ..	104 25
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	... ..	... ..	110 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	511 ..	... ..	511 ..
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	... ..	505 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	... ..	400 ..
Armentières	... ..	... ..	482 ..
Armentières 1879	... ..	... ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	... ..	... ..	48 25
Tourcoing 1878	... ..	... ..	49 25
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	... ..	104 50
Département du Nord	... ..	... ..	104 75
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	... ..	... ..	647 50
— » act. nouv.)	... ..	... ..	538 75
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Ce)	... ..	... ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Ce, act. anc.	... ..	... ..	180 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	... ..	... ..	280 ..
Caisse Platel et Ce	... ..	... ..	380 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	... ..	... ..	410 ..
Compt. comm. Devilder et Ce, act. 1,000 fr.	... ..	... ..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	... ..	... ..	515 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	... ..	... ..	1180 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	... ..	... ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	... ..	... ..	320 ..
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	... ..	... ..	500 ..
Dehorripon et Ce, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	... ..	... ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	... ..	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p.	... ..	... ..	160 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	... ..	... ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Ce)	... ..	... ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f. p.	... ..	... ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr., t. p.	... ..	... ..	2065 ..
Soc. des Journ. réunis, act. 500 fr., tout p.	... ..	... ..	500 ..
Bièche-Saint-Vaast	... ..	... ..	3225 ..
Denain et Anzin	... ..	... ..	205 ..
Obligations Nord	... ..	... ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	... ..	232 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000), remb. à 300 fr.	415 ..	... ..	410 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 17 Mai 1887

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
80 37 1/2	3 0/0	80 25 .[.
83 60 .[.	3 0/0 amortissable	83 50 .[.
103 90 .[.	4 1/2 0/0	103 55 .[.
108 15 .[.	4 1/2 0/0 1883	108 .. .[.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

Mobilisation en Allemagne

On télégraphie de Berlin au *Soleil* :

» On affecte ici d'accorder aux essais de mobilisation d'un corps d'armée qui doivent avoir lieu en France une importance extraordinaire.

» On parle de prendre des mesures réciproques sous prétexte de protéger la sécurité de l'empire d'Allemagne dont les forces militaires se trouveraient dans une situation inférieure au moment de cette mobilisation.

» Il ne serait question de rien moins que de la mobilisation du quinzième corps d'armée, qui est cantonné en Alsace, ainsi que la division de cavalerie indépendante et de la division d'infanterie bavaroise qui sont ratt